



POUR QUI ?

Pour les Dirigeants ou DRH/RRH de **PME** ou **d'ETI**.

POURQUOI ?

Avec votre **RH Expert** en mission, vous bénéficiez, en appui ou en renfort de votre équipe RH en place, d'un Senior Manager RH opérationnel, pour vous accompagner dans vos projets :

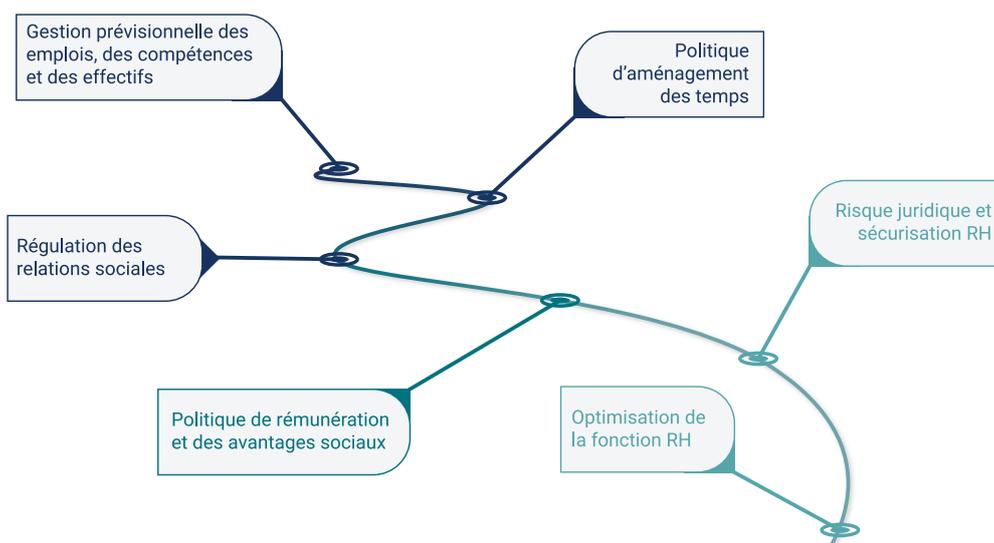
- ✓ De mise en conformité sociale,
- ✓ De développement (rachat externe),
- ✓ De réorganisation,
- ✓ De changement dans la situation juridique de l'entreprise (filialisation, fusion...).

Vous disposez d'une compétence flexible qui intervient selon la durée et au rythme qui vous convient (de 1 à 5 jours/semaine en moyenne), dans le cadre d'une prestation de service.

LES AVANTAGES

- **Un expert opérationnel** de confiance.
- **Un pilote expérimenté** qui partage et co-construit les projets RH avec vos équipes.
- **Un tuteur**, qui accompagne la montée en compétences de vos équipes RH junior.
- **Un temps optimisé et des compétences développées pour vos équipes** afin de gagner en efficacité.
- **Une maîtrise des coûts**, via une prestation de service adaptée à votre besoin.

NOTRE EXPERTISE



● GESTION PRÉVISIONNELLE DES EMPLOIS, DES COMPÉTENCES ET DES EFFECTIFS

Diagnostic et aide au choix de l'organisation cible
Recrutements tous statuts
Établissement et suivi des référentiels de compétences
Mise en place et suivi des entretiens individuels et professionnels
Identification des compétences-clefs, détection et développement des talents
Entretiens de carrière
Mise en place de processus de mobilité interne
Actions d'adaptation des effectifs
Gestion des plans de formation et actions de transmission des savoirs et savoir-faire

● POLITIQUE D'AMENAGEMENT DES TEMPS

Etude de faisabilité et mise en place du télétravail, ou des horaires individualisés
Etude d'impact et mise en place d'un système de badgeage
Choix et déploiement de nouveaux horaires collectifs
Détermination et mise en œuvre d'une politique d'adaptation des accords d'aménagement du temps de travail après une reprise d'entreprise ou une fusion

● RÉGULATION DES RELATIONS SOCIALES

Mise en place des Institutions Représentatives du Personnel (Nouveau CSE)
Constitution des documents sociaux obligatoires (notamment la Base de Données Economiques et Sociales)
Accompagnement dans la gestion des relations sociales
Conduite des entretiens individuels des salariés-représentants du personnel
Construction d'une politique de communication interne
Formation des managers à leur rôle d'acteur-régulateur des relations sociales au quotidien

● POLITIQUE DE REMUNERATION ET DES AVANTAGES SOCIAUX

Mise en place et adaptation du système des classifications professionnelles et des grilles de rémunération associées
Détermination et mise en œuvre d'une politique de rémunération
Etude et mise en œuvre d'accords d'intéressement ou de Plan d'Épargne d'Entreprise
Mise en place de dispositifs de prévoyance
Construction et mise en œuvre d'une politique d'harmonisation sociale après une reprise d'entreprise ou une fusion

● RISQUE JURIDIQUE ET SÉCURISATION RH

Audit de conformité sociale et proposition d'actions selon analyse de risques
Accompagnement dans la sécurisation de la gestion individuelle des contrats
Elaboration d'un règlement intérieur
Sécurisation des procédures disciplinaires
Mise en place des entretiens professionnels
Identification et analyse des pratiques sociales dans le cadre de projets d'internalisation ou d'externalisation d'une paie ou du rachat d'une entreprise

● OPTIMISATION DE LA FONCTION RH

Structuration du processus RH avec les indicateurs d'activité et de progrès associés
Création et analyse des indicateurs de climat social (turn-over, absentéisme, nombre de réclamations)
Accompagnement dans la standardisation des méthodes et des outils RH
Mutualisation et optimisation des contrats fournisseurs : formation, travail temporaire, recrutement
Professionnalisation des équipes internes aux métiers RH par le tutorat
Formation des équipes RH juniors sur des modules spécifiques de GRH